

MAIRIE DE MAZÈRES
CS 87073
Rue de l'Hôtel de Ville
09270 MAZÈRES

Le 22 décembre 2023

Décision N°2023/042
**MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX POUR LA REALISATION
D'UNE PASSERELLE PIETONNE**

Vu les dispositions de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales permettant au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Vu la délibération n°2020 37 du 28 mai 2020 donnant délégation du conseil municipal au maire et notamment son alinéa 4 portant délégation dans le domaine suivant :

« **4** – De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget »

Vu les offres reçues à l'issue de la consultation, et l'analyse qui en a été faite,

Vu la proposition faite par l'entreprise **SAINT-ELOI**, candidat le mieux disant,

Le Maire,

Décide :

- 1- De confier** la mission complète de travaux concernant **la réalisation d'une passerelle piétonne** à l'entreprise SAINT-ELOI, située au 2, chemin d'El Pey à COLOMIERS (31170), pour un montant de 499 732,47 € H.T.
- 2- Et de signer** toutes les pièces se rapportant à la présente

Le Maire,

Louise MARETTE

